

**L'INCLUSION
PROFESSIONNELLE AU
QUEBEC**

**Retour sur nos différentes visites de
services et d'entreprises favorisant
l'inclusion professionnelle des personnes
en situation de handicap**

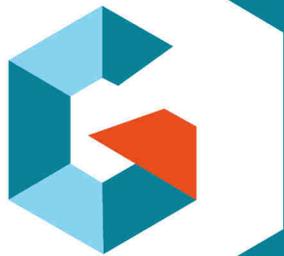


1 Le contexte actuel au Québec

2 Ce qui existe au Québec

3 Ce que nous en retenons





1 Le contexte législatif au Québec

1 /

Ce que dit la loi

3 lois fondamentales concernent les droits des personnes en situation de handicap :

- La loi assurant les droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale
- La loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les services publics
- La charte des droits et des libertés de la personne au Québec

Les principes de base de ces lois concernent :

- La non-discrimination quelque soit le handicap
- L'égalité en emploi dans les organismes publics et certaines entreprises du secteur privé subventionnées par le gouvernement.
- L'intégration au travail.



1 /

Ce que dit la loi

Les principes de base de ces lois concernent :

- La non-discrimination quelque soit le handicap
- L'égalité en emploi dans les organismes publics et certaines entreprises du secteur privé subventionnées par le gouvernement.
- L'intégration au travail.



1 /

Ce que dit la loi

En 2004, le Québec lance une grande stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Mise en place de programmes et de mesures pour :

- Promouvoir et mettre en place l'égalité en emploi
- Augmenter la participation des personnes en situation de handicap dans le marché du travail
- Sensibiliser la population et les acteurs du marché du travail
- Favoriser la formation par l'intégration scolaire et la formation continue des adultes
- Faire face aux obstacles à l'intégration et au maintien en emploi.





2 Ce qui existe au Québec

- Les CISSS
- La TEVA
- Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

2 /

Les CISSS

Qu'est-ce que les Centres Intégrés de Santé et de Services Sociaux ?

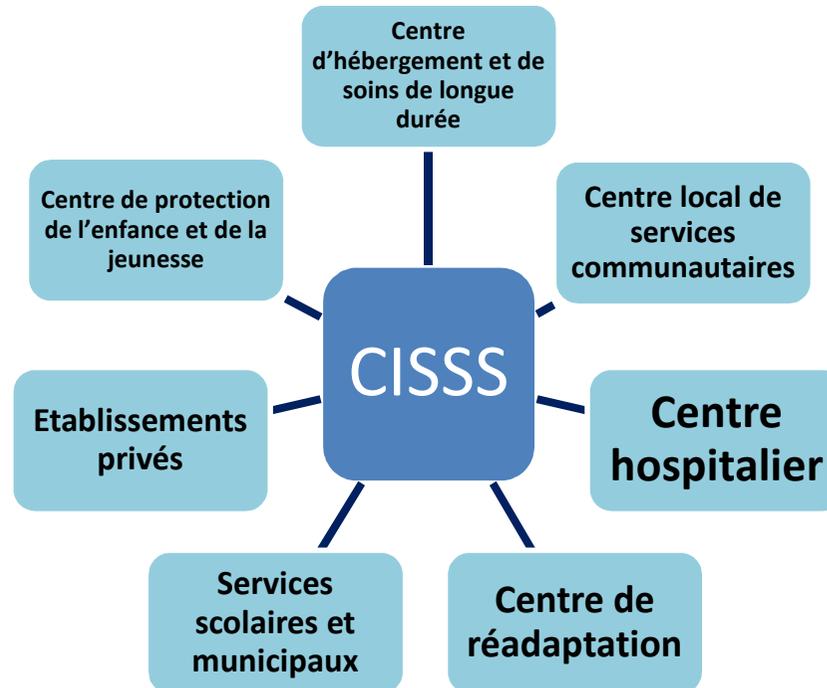
Les CISSS sont des organismes publics chargés, pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, de prodiguer les soins et les services sociaux dans chaque région socio sanitaire du Québec.

Les CISSS évaluent et prennent en considération les nouveaux besoins de la population sur leur territoire et peuvent ainsi offrir différents services par le biais de différents établissements qu'ils coordonnent ou avec qui ils sont partenaires.



2 /

Les CISSS



2 /

Les CISSS

Missions ?

Développer et maintenir les capacités et habiletés des personnes, les aider à compenser leurs difficultés afin de favoriser au maximum leur autonomie.

Qui ?

Toute personne ayant besoin d'être accompagnée, quel que soit son âge, son parcours,
....



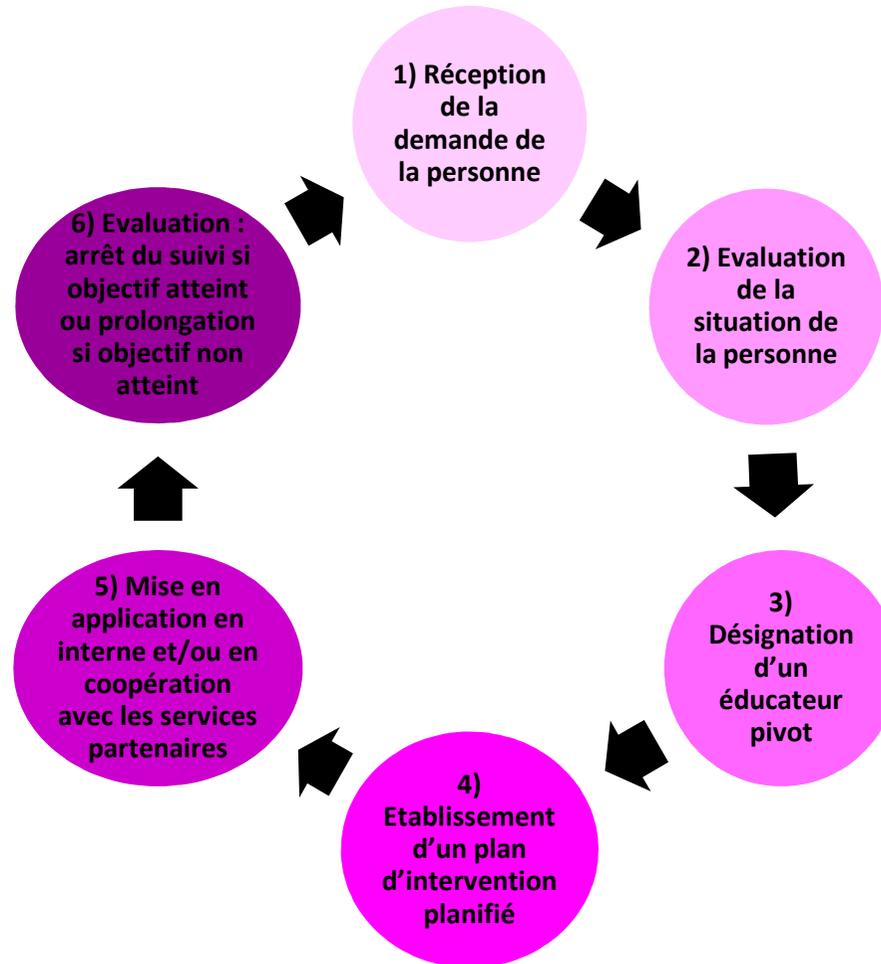
2 /

Les CISSS : Quels suivis ?



2 /

Les CISSS : Comment ?



2 /

La TEVA : transition école vers la vie active

Qu'est-ce que la TEVA ?

- Outil de planification issu d'un consensus de réseaux:
 - éducation
 - santé et services sociaux
 - l'emploi
 - les loisirs
 - le milieu associatif



2 /

La TEVA : transition école vers la vie active

Pourquoi la TEVA ?

- Assurer une transition harmonieuse vers la vie adulte
- Accompagner la personne en situation de handicap à élaborer et réaliser son projet de vie
- Soutien pendant le passage école/vie active



2 /

La TEVA : transition école vers la vie active

- Pour qui ?

Particulièrement mais pas exclusivement les jeunes handicapés ou en difficultés qui ont besoin d'être accompagnés de manière planifiée et concertée dans leurs sphères de vie



2 /

La TEVA : transition école vers la vie active



2 /

La TEVA : transition école vers la vie active

Comment s'organise la TEVA ?

- 3 ans avant de quitter l'école : définition du projet de vie
- 2 ans avant de quitter l'école : développement des compétences et des habiletés
- 1 an avant de quitter l'école : amorce de la réalisation des projets de vie
- Au moment de quitter l'école : poursuite et continuité de la réalisation des divers aspects du projet de vie.



2 /

La TEVA : transition école vers la vie active

Quels sont les partenaires ?

- Démarche initiée par l'école, responsabilité conjointe de tous les partenaires :
 - le jeune et ses parents
 - le réseau santé et services sociaux
 - le réseau de l'emploi
 - les organismes de loisirs
 - les organismes communautaires



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

En préalable : contexte économique très favorable au Québec puisque taux de chômage à 5,4% > situation de plein emploi : les entreprises sont en recherche de main-d'œuvre

Contrat de travail en entreprise régulière sans financement de l'état

Visite de l'AQIS Association du Québec pour l'intégration sociale.
Association regroupant 80 associations au Québec

Missions :

- Promouvoir et défendre le droit des personnes et leur famille
- Renseigner et sensibiliser la société
- Agir à titre de porte-parole des associations auprès des instances publiques et politiques
- Création de réseaux de solidarité



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Découverte d'une de leur mission avec la mise en place du programme de sensibilisation « Prêt, disponible et Capable ».



Le but : changer la vision de l'employeur et de l'amener à voir l'embauche d'une personne en situation de handicap comme un atout pour son entreprise.



<http://fr.readywillingable.ca/>

2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Action Main d'œuvre est un SEMO :

Service externe de main d'œuvre. Rencontre de deux conseillers techniques à l'emploi spécialisé par type de handicap

Corporation offrant des services à des personnes ayant besoin d'un support individuel adapté pour leur recherche et leur maintien en emploi et des services de soutien aux employeurs souhaitant embaucher ou ayant déjà en emploi une personne en situation de handicap.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Pour Qui ? Personne déficiente intellectuelle et TSA
- Mission : Accompagnement à la personne c'est-à-dire établir un plan d'action pour une démarche vers l'emploi :
 - Evaluation de l'employabilité
 - Choix professionnel réaliste
 - Développement de l'employabilité (quelles habiletés sont à développer?)
 - Préparation à la recherche (comment procéder?)
 - Recherche d'emploi
 - Evaluation de l'emploi et du milieu (quel support facilitera l'intégration ?)
 - Soutien à l'emploi



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Sensibilisation des employeurs
 - Démarchage d'entreprise pour les inciter à l'emploi de la personne en situation de handicap
 - Action de sensibilisation pour faciliter l'intégration en emploi
 - Analyse du poste afin de présélectionner des candidats correspondants
 - Formation sur les besoins de la personne pour les superviseurs
 - Evaluation des besoins en mesure compensatoire financière : Evaluation de la productivité de la personne en situation de handicap en rapport avec un travailleur lambda. Ils vont déterminer le taux de financement que va donner l'état en fonction du manque à gagner pour l'entreprise. Financé par le ministère de l'emploi et réévaluer tous les 6 mois par les conseillers des SEMO.

<https://www.actionmaindoeuvre.ca/>



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Contrat de travail en Entreprise Adaptée

Visite du Groupe TAQ : Entreprise adaptée dont la mission est de réaliser l'intégration socio-professionnelle de personnes ayant des limitations, en développant des partenariats d'affaires.

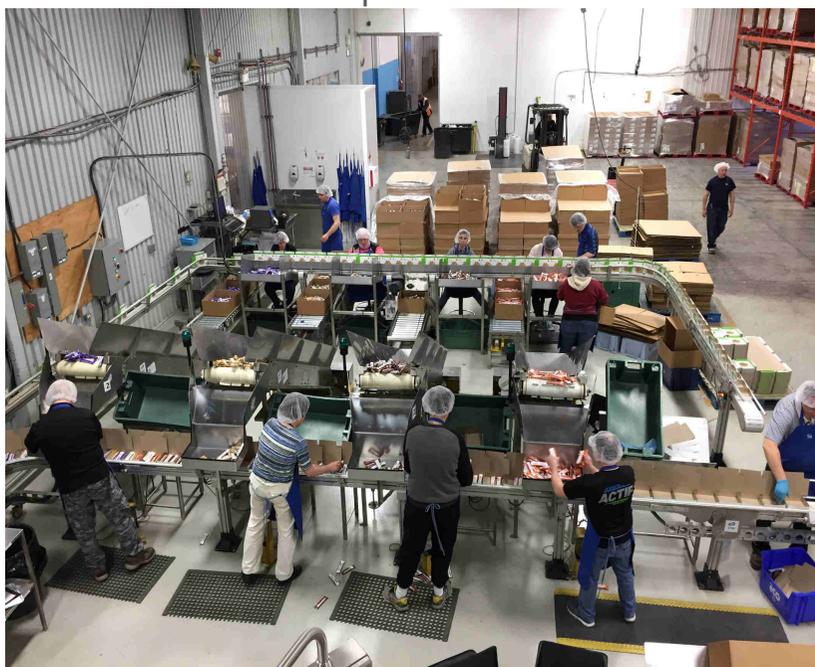
- Pour qui ?
 - Adultes en capacité de travail avec un accompagnement social et éducatif, multi handicap (DI, TSA, déficience visuelle, auditive, physique, psychique)
 - 270 personnes dont 170 travailleurs en situation de handicap. Minimum 60% de l'ensemble des travailleurs sont en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap peuvent évoluer au sein de l'entreprise et accéder à des postes d'encadrement d'autres personnes (chef de ligne, chef d'atelier ..) avec la possibilité d'augmenter son salaire de par cette fonction.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- 12 à 15 activités différentes qui permettent aux employés de trouver un travail selon ses capacités.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Les personnes accueillies ont été orientées par les SEMO, dans un premier temps pour un stage, puis embauchées si le profil correspond.
- Subvention (aide salariale) par poste de travail par le gouvernement. Au niveau budgétaire, l'EA se finance à 70% par son budget commercial et à 30% par les subventions (budget total de 12 millions de dollars canadien dont 3,4 millions de subvention)
- Plan de formation en lien avec le centre Louis Juliette (ministère de l'éducation) : deux enseignants détachés dans l'entreprise. Chaque employé peut bénéficier d'une formation individuelle ou collective au sein de l'entreprise, pour travailler ses compétences techniques ou sociales.
- Actions de soutien pour développer les habiletés sociales des travailleurs.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Plan de communication vers le monde de l'entreprise
- <http://www.groupetaq.com/groupe-taq/notre-groupe>



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Stage individuel en entreprise avec le CIUSSS

- Pas de visite à ce sujet.
- Basé sur l'explication de l'AQIS
- Un éducateur peut être mis à disposition pour un temps donné pendant la durée du stage – les stages peuvent durer plusieurs années – pas de rémunération des personnes.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Plateau de travail

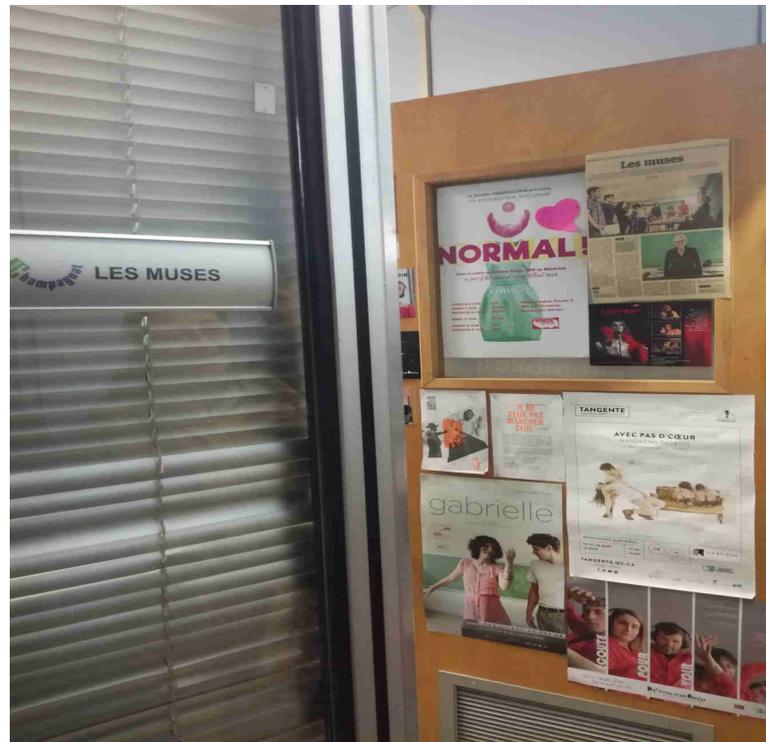
- Pas de visite à ce sujet.
- Basé sur l'explication de l'AQIS
- Petit groupe de personnes déficientes intellectuelles réunies dans un atelier au sein d'une entreprise ordinaire avec l'accompagnement d'un éducateur. Pas de rémunération



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Exemple atypique : Visite de l'école des muses à Montréal



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Seul centre de formation professionnalisant en théâtre pour des adultes en situation de handicap (DI, TSA ou limitations physiques ou sensorielles)
- Statut d'élève
- Le but de cette formation est de permettre aux élèves de participer à des castings en milieu ordinaire
- Vivent de l'aide sociale principalement. Ils ne sont pas considérés comme des travailleurs
- Ils ne sont en temps de travail que lors des temps de contrat (contrat en milieu ordinaire). Le SEMO peut venir évaluer le besoin de compensation à verser à la compagnie qui embauche. Cette compensation permet la plupart du temps de financer un accompagnement éducatif.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

- Mise à disposition par l'école de moyens administratifs afin de gérer les contrats de travail des élèves lorsqu'ils sont embauchés dans des productions. Ils sont donc dans le droit commun mais avec le soutien de l'école des Muses.
- Une éducatrice coordonne les projets des élèves.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Chaque journée est spécifiquement consacrée à la formation dans une des disciplines : danses, théâtre et chant en matière principale, mime et clown en complément.



2 /

Les différentes situations d'emploi des personnes en situation de handicap

Cours donnés par des professeurs spécialisés dans leur discipline dans un centre de formation pour adultes aux besoins spéciaux et dans des locaux de droit commun





3 Ce que nous en retenons

- Les constats positifs
- Les éventuelles dérives

3 /

Les constats positifs

- Travail de préparation à l'emploi avant l'âge l'égal d'emploi, volonté d'anticipation (TEVA, Formation Préparatoire au Travail)
- Suivi de la personne possible dans la globalité (emploi, santé, loisirs, transport, logement, droits...)
- Système de subventionnement de l'Etat versé directement à l'employeur et calculé au prorata de ses capacités afin de compenser le manque de productivité
- Sensibilisation des employeurs et des professeurs par les organismes de suivi
- Projet basé sur les désirs de la personne accompagnée et famille considérée comme partenaire à part entière



3 /

Les constats positifs

- Suivi non seulement de recherche à l'emploi mais aussi de maintien à l'emploi (suivi sur le long terme)
- Evaluations régulières, fréquentes et personnalisées
- Fonctionnement en épisodes de suivi (sur un temps déterminé à l'avance) avec objectifs précis
- Evolution de carrière possible pour les travailleurs handicapés. Ex : chef d'équipe avec hausse de la rémunération
- Communication et vocabulaire de l'entreprise ordinaire



3 /

Les constats positifs

- Gestion du suivi emploi des personnes en situation de handicap par les dispositifs du droit commun
- Système québécois encourage l'entreprise à recruter des personnes en situation de handicap alors que le système français impose un quota et sanctionne financièrement
- La plupart des actions liées à l'emploi de TH sont financées par le ministère du travail « Emploi Québec » et non pas par le ministère du médico social
- Emploi en milieu ordinaire peut amener au subventionnement du gouvernement en dehors des entreprises adaptées



3 /

Les éventuelles dérives

- Fonctionnement en épisodes de suivi induit une réouverture de dossier à chaque demande de suivi
- Quid des plateaux de travail et des stages en entreprise très longue durée non rémunérés : questionnement sur la différence entre les notions d'emploi, de formation et de bénévolat
- SEMO : subventionnés par l'Etat au nombre de résultats positifs :
 - fonctionnement par placement et non par parcours professionnel choisi
 - refus des entreprises d'avoir une diminution des subventions données par le gouvernement.
- Constat d'une grande précarité des personnes sans solutions



3 /

Merci pour votre attention !

- Ce travail collaboratif est réalisé par :
- Nathalie Farahi
- Louise Vasseur
- Nathalie Bauduin
- Marina Butterdroghe
- Cédric Grégorcic



Temps d'échanges
Questions

